

L'an deux mil dix-huit, le 7 juin à dix-neuf heures, le Conseil Municipal s'est réuni, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Roland FILZ, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 7

Date de convocation : 29/05/2018

Présents : MMES. Denise GUION et Christiane BARTHELEMY, MM. Rodolphe BALZ, Philippe BOURGUE Roland FILZ, Renaud PEYRARD.

Absents excusés : MM. G. FABRA (pouvoir à Mme D. GUION)

Est nommé secrétaire de séance : M. Renaud PEYRARD

Monsieur Balz est arrivé en retard, au moment du débat sur les compteurs Linky.

Le compte-rendu du précédent conseil municipal est validé à l'unanimité.

Redevance d'occupation du domaine public 2018 d'Orange pour 252,70 euros. Délibération adoptée à l'unanimité.

Travaux de voirie 2018 : La DDT propose un nouveau service de maîtrise d'oeuvre des travaux de voirie (devis administratif, consultation des entreprises et suivi des chantiers). Cette prestation de service est facturée par le Département 875 euros.

La commune fait partie du groupement de commande de travaux avec Montclar sur Gervanne, Gisors-et-Lozeron, Plan-de-Baix et Cobonne. Ces communes ont acceptés la prestation de la DDT.

Les devis administratifs reçus s'élèvent pour :

- le chemin des Chambres (nivelage et coupes) à 2 680 euros HT ;
- le chemin Rambaud (nivelage et coupes) à 1 440 euros HT ;
- le chemin de Véronne (nivelage et coupes) à 6 240 euros HT ;
- imprégnation autour des molochs d'Escoulin : 3 675 euros HT ;

Soit un total de 14 035 euros HT de travaux de voirie.

Pour le chemin des Villards : suite aux dégâts d'orage, Roland Filz propose de demander un nouveau devis pour du bi-couche sur la partie descendante des Villards.

Délibération adoptée à l'unanimité.

Demande de subvention de l'association Amis d'Eygluy-Copains d'Escoulin qui gère La Clandestine :

Compte-tenu que lors du vote du budget, l'enveloppe des subventions accordées a été réduite, le conseil vote à l'unanimité l'attribution d'une subvention de 100 euros à cette association.

Création du Conseil intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance à la CCVD : 1 abstention, validée à la majorité.

Dénomination des voies de la commune : le conseil adopte à l'unanimité les dénominations des voies décidées pour l'adressage postal.

Non déneigement des chemins ruraux : les conseillers adoptent à l'unanimité le principe de non déneigement des chemins ruraux par la commune.

Clôture du budget Eau et réintégration dans le budget général : compte-tenu du déficit chronique causé par d'importants amortissements des travaux d'adduction d'eau, la commune versait une subvention du budget principal au budget de l'eau. Ce principe est désormais interdit par la Trésorerie. Il

est donc décidé de clôturer ce budget à l'unanimité et de le réintégrer au budget principal de la commune.

Tarifs de location de la salle des Fêtes et de ses équipements et règlement d'utilisation : à l'unanimité les conseillers adoptent le règlement et les tarifs de location suivants :

Location de la salle sans cuisine au tarif de : 60 € TTC pour 24 heures ; 80 € TTC pour 48 heures.

La caution pour la location de la salle seule est de 100 € TTC ; la caution pour le ménage est de 50 € TTC.

Location de la cuisine au tarif de : 20 € TTC pour 24h ; 30 € TTC pour 48h

La caution pour la location de la cuisine est de 100 € TTC ; la caution pour le ménage est de 50 € TTC.

Location d'une table et de 2 bancs : 5 euros € TTC. la caution pour la location et le nettoyage du lot d'une table et de 2 bancs est de 50 € TT

La cuisine ne peut être louée seule.

La location est gratuite pour les associations d'Eygluy-Escoulin.

La location est payante pour les particuliers de la commune et les associations extérieures (sauf exception décidée par le conseil municipal).

Convention de prêt de matériel avec l'association « Bec Pointu » : Il s'agit de formaliser la mise à disposition par l'association à la commune d'un réfrigérateur et d'une gazinière utilisés lors des locations de la cuisine de la salle des fêtes. En contre partie la commune reversera une participation correspondant au montant de la location de la cuisine à l'association. Adoptée à l'unanimité.

Aide au voyage d'étude pour une élève : une subvention de 200 euros avait été accordée en 2016 à Clara Filz pour participer au financement de son séjour d'étude à l'étranger mais n'avait pas été mandatée. Monsieur Filz ne prend pas part au vote. Les conseillers valident à la majorité le versement d'une subvention de 200 euros à Clara Filz. Les conseillers lui demandent un petit compte-rendu de son séjour.

Délégué à la Protection des Données : suite à l'entrée en vigueur du Règlement européen pour la Protection des Données, Renaud Peyrard est désigné délégué à la protection des données. Ce règlement nécessite une mise en conformité du site internet intercommunal « Gervanne-Sye » qui est estimée à 300 euros. Cette somme sera répartie entre les 8 communes participant à ce site internet.

Compteur Linky : l'importance des problèmes et leurs récurrences inquiètent. Les conseillers votent à la majorité et 1 abstention, contre l'installation de ces compteurs.

Actualités de la CCVD : Rodolphe Balz présente les dossiers en-cours :

- la CCVD réfléchit à la possibilité de prise de compétence de l'assainissement. Celle de l'eau potable semble beaucoup trop complexe techniquement et financièrement ;
- le Schéma de Cohérence Territoriale sur le territoire de la vallée de la Drôme – aval ;
- et différents dossiers de solidarité.

Commune nouvelle : dans les conditions actuelles où seule la commune de Beaufort sur Gervanne a délibéré favorablement, les conseillers d'Eygluy-Escoulin ne souhaitent pas fonder une commune nouvelle dont le nombre d'habitants est inférieur à 1 000.

Néanmoins si d'autres communes du territoire décident de créer une commune nouvelle dont le seuil serait alors supérieur à 1000 habitants et que chaque commune fondatrice continue à y être représentée, Eygluy-Escoulin serait favorable. Délibération adoptée à l'unanimité

Questions diverses

- Rodolphe Balz a rencontré Eric Faure (société Objectif Eau) pour réaménager son alimentation en eau potable. Un devis est attendu.
- Philippe Bourgue souhaite installer un tunnel pour masquer ses véhicules. Un permis de construire est nécessaire.
- Laurence Abisset a fait part au Maire de l'organisation par L'Oréal de "citizenday", journée éco-citoyenne que font les salariés. Madame Abisset propose de faire cette journée sur la commune. Le maire soumettra à l'entreprise la restauration de la passerelle (en face de chez Maurice Morin à l'Escoulin). Si la commune est retenue, cette journée aura lieu le 3 juillet. Les habitants pourront se joindre à cette journée.
- La DDT goudronne la D 172 de Beaufort sur Gervanne jusqu'à Sainte-Croix du 11 au 30 juin.
- la DDT commencera des travaux sur le pont de la Sye au mois de juillet. La circulation sera interrompue durant 4 nuits consécutives.

Le prochain conseil municipal aura lieu vendredi 13 septembre à 19h en mairie.
Fin de la séance à 22h25

Le Maire
Roland FILZ

